

Présidentielle : quelles mesures pour les médecins ?



Plus que quelques semaines avant l'élection présidentielle ! Dans cette course à l'Élysée, si certains candidats ont déjà présenté dans le détail leurs propositions en matière de santé, d'autres restent, à l'heure où nous écrivons, encore flous sur le sujet. Néanmoins, voici un aperçu des mesures proposées par les principaux candidats au titre suprême (par ordre alphabétique).

Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France) : Assurer une médecine de proximité

Pour Nicolas Dupont-Aignan, « l'excellence de nos médecins » et le « système de remboursement performant » de la France ont concouru à augmenter l'espérance de vie des Français de 62 à 82 ans entre 1946 et 2014. Il faut toutefois, selon lui, aller plus loin, notamment pour la médecine de ville et la médecine hospitalière, à l'heure où « les hôpitaux sont engorgés et les Affections de Longue Durée (ALD) sont de plus en plus nombreuses ».

- Médecins libéraux :
 - Permettre aux médecins s'établissant dans les déserts médicaux de toucher plus de revenus (via des diminutions de cotisations d'Urssaf).
 - Revaloriser à 35 euros le montant de la consultation médicale pour les généralistes. En échange, il sera demandé aux professionnels de santé de s'impliquer davantage dans la prévention, le dépistage, les soins primaires surtout dès le plus jeune âge.
 - Développer le système de camions mobiles de santé.

- Établissements de santé :
 - Mettre fin au « *désordre à l'hôpital* » en rétablissant à l'hôpital public une gouvernance paritaire entre les directions et les équipes soignantes, avec déconcentration de la gestion « *permettant l'encouragement collectif et individuel à l'effort* ».
- Organisation des soins :
 - Augmenter le *numerus clausus* de médecins d'un tiers et atteindre 10 000 praticiens par an « *afin de retrouver à moyen terme un nombre de médecins diplômés en France suffisants sur l'ensemble du territoire et mettre en place des systèmes d'agrément stricts pour les médecins étrangers* ».
 - Mettre en place la santé du futur en s'appuyant sur les nouvelles technologies, la mise en réseau des professionnels de santé et la refonte leur parcours de formation
 - Développer les nouveaux outils de dépistage pour aller « *vers une médecine préventive et prédictive* »

François Fillon (Les Républicains) : Accélérer les parcours de soins et la coordination ville/hôpital

Le candidat des Républicains a dévoilé son programme il y a plusieurs mois déjà. En matière de santé, il souhaite, entre autres, accentuer la coopération ville – hôpital et rationaliser l'organisation des soins.

- Médecins libéraux :
 - Aider les praticiens à constituer un secrétariat médical
 - Mettre en place des mesures financières incitatives favorisant leur installation
 - Faire du médecin généraliste « *le pivot de la politique de prévention* », en le rémunérant spécifiquement pour cette mission
- Établissements de santé :
 - Associer « *plus étroitement l'ensemble du personnel hospitalier pour améliorer la gouvernance hospitalière et l'organisation quotidienne de l'hôpital public* » via le retour à un temps de travail hebdomadaire de 39 heures dans l'ensemble de la fonction publique
 - Diversifier les parcours en créant des passerelles pour amener des professionnels de santé aux postes clés de directeurs et administratifs hospitaliers
 - Créer un label « Hôpital France » pour exporter le savoir-faire hospitalier français
 - Mettre un terme à la « *bureaucratie excessive* » à l'hôpital
- Organisation des soins :
 - Rationaliser la carte hospitalière « *en mettant le patient au cœur de la réorganisation de l'offre de soins* » et en adoptant la notion d'équipe territoriale

- Accélérer et renforcer leur mise en place, en proposant les incitations nécessaires et en développant le plus possible les soins hospitaliers en ambulatoire
- Assurer une meilleure coordination entre ville et hôpital en permettant une meilleure adéquation entre les différents types de structures
- Mettre en place le Dossier Médical Personnel informatisé

François Fillon souhaite également augmenter le numerus clausus.

Benoît Hamon (Parti socialiste) : Des mesures pour l'hôpital et la santé publique

Le candidat de gauche a déjà dévoilé plusieurs mesures fortes en matière de santé publique (fin de vie, PMA, lutte contre les perturbateurs endocriniens etc).

- Établissements de santé :
 - Reconnaître la difficulté du travail à l'hôpital, la charge horaire et la souffrance des personnels soignants et administratifs.
 - Repenser l'organisation du travail à l'hôpital pour lutter contre les heures supplémentaires non rémunérées
 - Revenir sur la tarification à l'acte (T2A) et rouvrir le dossier des tarifs en santé, « *selon les règles de l'art* », en travaillant sur des données longues, en comparant avec d'autres pays, en simulant, et « *surtout en ayant une approche plus intelligente et bienveillante de l'hôpital* »
- Accès aux soins :
 - Le conventionnement des médecins sera conditionné à l'installation dans une zone qui n'est pas déjà sur-dotée
 - Création d'une mission nationale d'accès aux soins pour appuyer et coordonner l'installation des médecins et informer
 - Adosser des permanences de généralistes aux hôpitaux pour favoriser l'accès aux soins.

Benoît Hamon a annoncé plusieurs chantiers de santé publique qu'il souhaiterait mettre en œuvre s'il était élu : adaptation de la politique de santé pour accroître la prévention des maladies chroniques, valorisation du sport pour tous et possibilité pour les médecins de prescrire une activité physique aménagée aux malades chroniques, légalisation de l'assistance médicale à la procréation (AMP) pour les personnes de même sexe et les femmes seules, création d'un droit à mourir dans la dignité, reconnaissance du burn-out comme maladie professionnelle ou encore réouverture de centres d'accueil du Planning familial dans toute la France.

Marine Le Pen (Front national) : Santé et territoires

La candidate frontiste a fait quelques annonces en matière de santé, notamment en matière d'accès aux soins et d'organisation territoriale.

- Organisation des soins :
 - Réorganiser, « *dans la concertation* », la carte hospitalière et l'organisation du travail au sein des hôpitaux
 - Développer des maisons de santé pour prendre en charge les « *petites urgences* » afin de désencombrer les services d'urgence
- Accès aux soins :
 - Assurer « *l'accès à une santé de qualité pour tous et sur l'ensemble du territoire* » en assurant la présence de centres hospitaliers ou médicaux pluridisciplinaires dans chaque bassin de santé

Intégrer à la scolarité des personnels médicaux « *un stage territorial, pour une découverte concrète* » des territoires.

Emmanuel Macron (En marche !) : « Considération » et « attractivité »

À l'image de ses propositions en matière d'économie et de travail notamment, l'ancien ministre de l'Économie a annoncé vouloir revaloriser l'activité des médecins et décloisonner l'organisation des soins.

- Médecins libéraux :
 - Sortir du seul paiement à l'acte comme mode de rémunération pour les médecins généralistes et ouvrir des « *nouvelles possibilités de contractualisation, voire des forfaits pour les publics sensibles, comme les très jeunes et les très âgés, en laissant le libre choix au praticien de s'engager ou non* »
 - Pour donner « *plus de considération* » aux médecins, revaloriser leur rémunération. Une partie de celle-ci prendra en compte des objectifs de santé publique, notamment dans le domaine de la prévention
- Organisation des soins :
 - Confier à d'autres qu'aux médecins les tâches administratives et « *inventer de nouveaux métiers pour qu'ils puissent déléguer des missions* »
 - Decloisonner les pratiques et les organisations et « *donner plus d'autonomie aux acteurs locaux de santé, notamment aux acteurs régionaux* »
 - « *Plafonner à 50 %* » la tarification à l'activité des hôpitaux (T2A)
 - « *Élargir* » les groupements hospitaliers de territoire (GHT) pour une meilleure organisation de l'offre de soins.
 - Mettre en œuvre un « *plan d'investissement dans l'hôpital et l'innovation médicale de 5 milliards d'euros* »

- Développer la médecine ambulatoire « *pour que les gens restent moins à l'hôpital* »
- Accès aux soins – maisons de santé :
 - Doubler le nombre des maisons de santé publique d'ici 2022 pour « *combler* » les déserts médicaux et rendre aux territoires « *de l'attractivité médicale* »

Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche) : Des médecins fonctionnaires

Fidèle à ses valeurs, le candidat du Front de gauche prône une médecine publique et a fait savoir qu'il reviendrait sur certaines mesures en place, comme la T2A.

- Médecins libéraux :
 - Supprimer les dépassements d'honoraires chez les médecins comme chez les autres professionnels de santé. (NB : la suppression des dépassements d'honoraires de tous les professionnels de santé, estimés à 15 milliards d'euros au total par le candidat, est assortie d'une revalorisation de certaines rémunérations ; le « gain » de cette mesure pour le système de santé serait donc de 8 milliards d'euros au total.)
- Établissements de santé :
 - « *Reconstruire le service public hospitalier* »
 - Revenir sur la tarification à l'acte
 - Revenir sur la suppression de lits et de personnel
 - Engager un plan pluriannuel de recrutement de médecins, infirmiers, aides-soignants et personnels administratifs
- Organisation des soins :
 - Faire « *une médecine publique, avec des centres de santé publique et des médecins fonctionnaires* ».